

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Bibliographie

Journal de la société statistique de Paris, tome 63 (1922), p. 118-121

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1922__63__118_0

© Société de statistique de Paris, 1922, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IV

BIBLIOGRAPHIE

Les Changes étrangers. — *Exposé général des conditions et moyens de règlement des comptes internationaux et de la crise des changes 1914-1921*, par Jules DÉCAMPS, directeur des Études économiques de la Banque de France, professeur à l'École des Hautes études commerciales, préface de M. André LIESSE, membre de l'Institut (1).

L'étude des changes est une de celles pour lesquelles les données statistiques sont indispensables, de celles aussi pour lesquelles ces données sont les plus faciles à recueillir, comme dans tous les cas où sont cotés des cours officiels. D'ailleurs, avant même que les marchés n'eussent reçu un caractère officiel, les cambistes d'autrefois devaient faire de la statistique sans le savoir. A ce point de vue, l'ouvrage fondamental que vient de publier M. Décamps témoigne, au besoin, des services que peut rendre, pour l'étude des questions économiques et financières, l'art auquel notre société s'est consacrée. Il apparaît à première vue dans ce volume sous la forme de nombreux tableaux relatifs aux cours des devises, au commerce international, aux indices des prix et aux dettes extérieures. En outre, presque toutes les pages du texte présentent une abondante moisson de données numériques, empruntées à des statistiques, qui constituent, pour ainsi dire, la matière première que l'auteur a mise en œuvre. C'est cet élément, soumis au contrôle d'un esprit critique sévère, qui donne au livre son caractère de travail scientifique expérimental et qui l'oppose à tant d'écrits publiés dans ces dernières années sur la monnaie et sur le change, où les conjectures gratuites tiennent une place excessive.

Bien entendu, ce n'est pas un simple exercice de statistique appliquée que M. Décamps offre à ses lecteurs; il a voulu que toute personne s'intéressant au change pût trouver, à le suivre, un enseignement pratique, et ce but réaliste se manifeste précisément par l'abondance des faits et des chiffres dont il a nourri son exposé. A l'appui de chaque affirmation viennent des exemples tels que le monde des affaires peut en trouver dans sa vie quotidienne.

Pour que leur caractère probant fût plus sensible, l'auteur les a disposés dans deux ordres différents : l'ordre historique et l'ordre logique. Toute la partie finale du livre est consacrée au récit des événements qui, de juillet 1914 à juin 1921, ont troublé le marché des changes, ainsi que des tentatives faites pour remédier au désordre. C'est naturellement dans cette partie, — chapitre d'histoire financière précieux par sa précision pour ceux qui étudieront les conditions d'existence des peuples belligérants, — que la documentation statistique est la plus abondante.

Les faits qui s'y trouvent relatés sont expliqués, au fur et à mesure qu'ils se présentent, d'après l'analyse qui a été faite du mécanisme des changes dans les premières parties de l'ouvrage. Celles-ci ont été disposées dans l'ordre qui en facilite le plus l'intelligence : M. Décamps définit d'abord ses termes, indique le but des opérations de change, puis montre comment elles s'effectuent.

Il les décrit, en premier lieu, à l'état normal, c'est-à-dire telles qu'elles se présentent lorsqu'un pays possède, du chef de ses opérations commerciales (au sens large du mot) et de ses placements, assez de créances sur l'étranger pour compenser ses dettes extérieures. Les divers procédés de compensation sont analysés en quelques pages d'une heureuse clarté.

L'auteur examine ensuite les cas dans lesquels un pays, manquant des créances

(1) Alcan. Un volume in-8 de ix-396 p. Prix : 20 fr.

nécessaires pour faire équilibre à ses engagements, est obligé de recourir à des ressources exceptionnelles. Ici intervient l'étude des mouvements de métaux précieux, qui sont bien des marchandises, mais qui, à raison de leur rôle légal ou de l'usage, exercent par leurs moindres déplacements une influence particulière. Cette question amène M. Décamps à expliquer la dépréciation de certains changes et à discuter les essais qui ont été faits en vue de les stabiliser.

Enfin, — et c'est probablement ici que beaucoup de lecteurs trouveront les aperçus les plus nouveaux pour eux, — il procède à une description méthodique des divers moyens de crédit employés par les nations qui, ayant une balance économique déficitaire, cherchent à ajourner le règlement complet et définitif de leurs comptes. Ces moyens sont classés dans l'ordre décroissant de la durée des instruments de crédit : emprunts à long terme d'États et d'autres collectivités publiques ou privées (et, à ce sujet, il est dit quelques mots de la spéculation sur coupons), crédits commerciaux et crédits de banque à échéance plus ou moins longue, enfin crédits de spéculation qui sont généralement à vue.

A l'emploi de ces crédits se rattachent des considérations qui sortent du domaine des règlements de comptes immédiats pratiqués entre nations. M. Décamps rappelle comment des banques d'émission ou des trésoreries d'État ont été amenées à fournir des concours à l'étranger, de manière à éviter ou à atténuer des crises : comment la Banque de France, en 1839, en 1890, en 1903, en 1906, enfin lors de la crise américaine de 1907-1908, a apporté largement le renfort de son encaisse au marché de Londres, et comment, réciproquement, pendant la guerre de 1914-1918, les trésoreries d'Angleterre et des États-Unis ont donné leur appui au change des alliés. Il explique, d'autre part, comment les modifications du taux de l'intérêt, qui, dans certains cas et dans une certaine mesure, peuvent avoir une origine extra-commerciale, exercent une influence sur les transferts de capitaux et, par conséquent, sur la balance des comptes internationaux.

De toutes ces constatations faites dans l'esprit le plus objectif se dégage l'impression d'une force des choses liant inévitablement certains résultats à certains mouvements économiques : la dépréciation du change au déséquilibre de la balance des paiements, l'arrêt des affaires aux abus de crédit, etc... Ces vérités, trop souvent oubliées, malgré leur apparente évidence, sont toujours bonnes à rappeler et doivent rester présentées à l'esprit de tous ceux qui, dans le domaine de la science pure ou dans celui des affaires, ont à s'occuper des changes ou de questions connexes. C'est avec raison que M. André Liesse insiste souvent sur ce point et qu'il y revient dans la préface de l'ouvrage. « Contrairement, dit-il, à ce que croient de trop nombreuses personnes dont l'opinion se fait sur des apparences, la guerre et ses suites n'ont pas anéanti les lois naturelles du mouvement économique. Les esprits avertis ont pu constater et constatent chaque jour que l'action de ces lois s'est bien plutôt révélée, pendant et depuis ce long et terrible conflit, par des manifestations fortement accentuées. En ce qui regarde en particulier les changes, les leçons de choses se sont poursuivies et se poursuivent encore, marquées par des faits saillants dont on peut expliquer l'enchaînement et déterminer le caractère.

« La tendance à nier l'action des lois naturelles économiques vient de cette conception fausse que ces lois doivent toujours avoir des résultats bienfaisants. Le jour où ces résultats, au contraire, ne répondent plus aux désirs de ceux qui ignorent la nature de ces lois, lorsqu'elles pèsent lourdement sur la vie économique de toute la force de sanctions inévitables, les railleurs ignorants se répandent en ironies amères sur la faillite de la science économique. Ils ne voient pas, ou ne veulent pas voir, la part de responsabilités de ceux qui ont contribué, par leur ignorance, leur présomption et par des manœuvres maladroites, par des fautes certaines en un mot, à préparer les conditions nuisibles suivant lesquelles, inéluctablement, se sont appliquées ces lois. Quand une maison s'effondre, par suite de son manque de stabilité, est-ce à la loi de la pesanteur qu'il faut s'en prendre ou à l'architecte responsable dont l'art se trouve en défaut? »

E. B. D.

Théorie mathématique des assurances. Deuxième édition, entièrement remaniée et mise à jour par P.-J. RICHARD, ancien élève de l'École polytechnique.

Plutôt que de se borner à une simple réimpression de la première édition, épuisée depuis quelques années déjà, l'éditeur a préféré laisser à l'auteur le temps de remanier et de mettre à jour son traité, rapidement devenu classique dans le monde des techniciens de l'assurance.

Ce travail de revision a abouti à une refonte complète. Pour pouvoir donner à certaines questions le développement qu'elles comportent et étudier d'une façon méthodique des problèmes qui n'avaient été abordés jusqu'ici que dans de rares articles de revues techniques, étrangères pour la plupart, l'auteur a divisé son ouvrage en deux volumes.

Le premier volume traite des assurances sur la vie. L'application à l'assurance en général, des principes du calcul des probabilités, sert d'introduction. Le lecteur non mathématicien pourra laisser de côté quelques paragraphes consacrés à l'exposition de travaux théoriques pour arriver plus vite aux chapitres relatifs au fonctionnement technique, si ignoré du grand public, des sociétés d'assurances. Ces chapitres constituent le *vade mecum* de l'actuaire et des employés du bureau de l'actuariat.

L'établissement du compte de pertes et profits, la répartition des bénéfices, la théorie du risque, qui conduit à la notion du plein, font l'objet d'études sommaires, mais bien documentées et très suffisantes pour permettre au lecteur de se former une opinion sur ces questions et de les approfondir au besoin.

Le deuxième volume est consacré aux assurances autres que l'assurance sur la vie. Tracer les cadres des statistiques à entreprendre, établir les formules techniques à employer, donner les caractéristiques des solutions pratiques à envisager, tel est le triple but poursuivi par l'auteur. La théorie des assurances individuelles contre l'invalidité et la morbidité, celle des assurances de responsabilité civile, qui n'étaient qu'ébauchées dans la première édition, constituent maintenant un corps de doctrine définitivement établi.

Les assurances collectives, qu'on désigne sous le nom général d'assurances sociales, ont fait naître des problèmes financiers difficiles à résoudre. L'auteur donne un aperçu des divers mécanismes que l'on peut imaginer pour la réalisation des conceptions dont l'étude constitue en propre l'objet de l'économie sociale.

Dans un appendice, le lecteur trouvera quelques indications d'ordre pratique sur le fonctionnement d'organismes particuliers qu'il faut connaître (caisses d'État, sociétés à forme tontinière, sociétés de capitalisation).

La notation employée est la notation universelle, dérivée de la notation anglaise et adoptée par les Congrès internationaux d'actuaire. Une liste des principaux symboles figure à la fin du premier volume. La notation toute différente, utilisée jusqu'à ce jour par les auteurs français, a certainement été un obstacle à la diffusion de leurs travaux à l'étranger.

Telle qu'elle se présente, cette deuxième édition constitue un ouvrage entièrement nouveau, dans lequel le lecteur retrouvera la clarté des exposés de la première édition jointe à un souci constant de documentation qui fait de la *Théorie mathématique des assurances* un traité unique dans la littérature scientifique française.

Questions monétaires : *les aspects actuels du problème monétaire ; la stabilisation des changes*, par J. DÉCAMPS, directeur des Études économiques à la Banque de France (2). •

Cette courte brochure est la reproduction de deux conférences faites, à la fin de novembre et au commencement de décembre, l'une à l'Association républicaine

(1) 2 volumes in-16 formant 775 pages avec figures et tableaux dans le texte, brochés 24 francs, cart. toile 28 francs.

(2) Une brochure in-8 de 19 p. Imprimerie de la Presse française. Paris, 1921.

de rénovation nationale, l'autre à la Société d'Économie politique. Elles complètent d'autres exposés faits par M. Décamps aux réunions antérieures de la Société d'Économie politique sur le rôle de l'or et sur les changes. La crise de deux ans que nous venons de traverser a, en apparence, renouvelé le sujet; elle a contribué à répandre l'idée que notre pays manquait de ressources monétaires, et qu'en tout cas il serait dangereux de procéder aux remboursements dus par l'État à la Banque de France. La nervosité que certains milieux ont éprouvée en découvrant, l'an dernier, qu'il y avait un problème budgétaire à résoudre, a augmenté le nombre des propositions mal fondées relatives à la circulation monétaire. Il s'est, par exemple, établi dans quelques esprits une confusion entre celle-ci et le stock plus ou moins mobile des bons de la Défense. C'est à dissiper de telles illusions et à préciser les faits que s'est attaché M. Décamps. Il rappelle notamment que la crise commerciale et industrielle a précédé la diminution de notre circulation de billets et qu'il n'y a jamais eu en France un parti-pris de « déflation », les émissions et retraits se proportionnant simplement au mouvement des marchandises et des services. Il montre comment l'équilibre se rétablit peu à peu et comment les remboursements de l'État à la Banque ne font courir aucun danger au commerce; comment enfin, pour revenir à l'étalon d'or effectif, garant de la stabilité approximative des prix, il n'est point nécessaire de recourir à une dévaluation. Sur ces questions, que des jugements hâtifs avaient obscurcies, la brochure que nous signalons projette une utile clarté.

E. B. D.
